



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 682 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens de la circonscription électorale de Nelligan

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE l'écoterritoire l'Anse-à-l'Orme constitue un patrimoine naturel collectif exceptionnel en raison de sa localisation en milieu urbain, de sa faune et de sa flore sauvages comportant plusieurs espèces en péril ainsi que de son fort potentiel aux plans écotouristique et éducatif, et pour le maintien de la santé;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Les soussignés demandent à l'Assemblée nationale qu'un moratoire de trois ans soit décrété sur tous les projets de développement touchant les forêts de Sainte-Anne-de-Bellevue dans l'écoterritoire de l'Anse-à-l'Orme et que des démarches soient entreprises en collaboration avec les organismes compétents pour acquérir ces territoires afin de les protéger, les mettre en valeur et les rendre accessibles au public.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier

le 18 mars 2010

Date